



**ASSOCIATION NATIONALE
DES PROFESSIONS AVICOLES DU TOGO**

A.N.P.A.T.

JOURNEES TECHNIQUES AVICOLES DE

L'UOFA / UEMOA

Dakar 16 au 18 Juin 2009

Communication du Togo

Rue 45 Hédzranawoé – 01 B.P 2999 – Lomé 01 (Togo)

Tél. : (228) 261-49-22 / 902-31-46 / 993-16-45 Fax : (228) 261-49-22

E-Mail : anpat_togo@yahoo.fr

Présentation

Introduction

Le Togo est un petit pays d'une superficie de 56 000 km² et d'une population d'environ 5 200 000 habitants. C'est un pays essentiellement rural dont plus de 80% de la population vit de l'agriculture. Le secteur agricole contribue de manière significative à l'économie nationale et représente pour environ 40% du PIB, l'élevage y intervient pour environ 5% ces cinq dernières années. Essentiellement agricole le Togo n'est pas un pays à vocation pastorale. Les besoins alimentaires en protéines animales ne sont pas couverts par les productions nationales et font l'objet d'énormes importations des produits de viandes.

L'aviculture constitue un des plus grands domaines d'élevage au Togo particulièrement en milieu rural où elle est pratiquée par près de 70% des ménages. Dominée par le type traditionnel, l'aviculture togolaise et a connu pendant ces deux dernières décennies une mutation avec l'installation des fermes d'exploitation de type semi-moderne et moderne en milieu urbain et semi-urbain.

Présentation de l'aviculture togolaise

L'aviculture togolaise est caractérisée essentiellement par deux types de production : l'aviculture traditionnelle et l'aviculture de type commercial.

A cotés de ces types de productions essentielles, se développent de plus en plus depuis quelques années grâce aux différents projets de promotion de l'élevage traditionnel un type intermédiaire, l'aviculture traditionnelle améliorée.

1) L'aviculture traditionnelle togolaise

Dominée essentiellement par l'élevage des poules, l'aviculture traditionnelle connaît également la pratique de l'élevage de certaines espèces notamment les pintades élevées en grande partie dans la partie septentrionale du pays surtout dans la région des savanes. Au Togo, on y pratique aussi quelques élevages de canards, de pigeons et de dindes.

Cette aviculture traditionnelle est caractérisée par une exploitation de type familiale qui se caractérise par la production de volailles à petite échelle pratiquée par des ménages utilisant la main d'œuvre familiale. C'est un élevage extensif caractérisé par trois systèmes :

- Système extensif en liberté, les volailles sont élevées en divagation sans aucun suivi sanitaire adéquat et vont à la recherche de nourriture sur de larges étendues. Des abris sont installés ou non.
- Système extensif en basse-cours, les animaux sont logés la nuit et libres le jour. Le matin et le soir un complément alimentaire seulement en grain de maïs ou de sorgho leur est donné.
- Système en liberté améliorée, les volailles sont gardées dans un espace clôturé avec accès à un abri et un suivi sanitaire assuré. C'est le type traditionnel amélioré développé par le projet PTA (Poulailler Traditionnel Amélioré) et le projet PAEF (Projet d'Amélioration de l'Elevage Familiale) réalisés respectivement par l'Etat et l'ONG Agronomes et Vétérinaires sans Frontière.

Au Togo, l'élevage est considéré comme une activité agricole secondaire et l'aviculture traditionnelle est pratiquée essentiellement par les femmes rurales.

Au Togo cet élevage qui fournit près de 90% des effectifs de volailles et près de 30% des produits de viande n'a jamais fait l'objet d'un véritable programme de recherche, de

formation, de vulgarisation et d'appui en dehors de quelques projets réalisés entre autre par le PTA et le PAEF que nous venons de citer dont les acquis restent encore à consolider. Ces projets ont été réalisés à travers la mise en place des poulaillers traditionnels améliorés et à travers des campagnes de vaccination contre la maladie de Newcastle. L'élevage traditionnel connaît de forts taux de mortalité liée aux facteurs intrinsèques de la divagation qui sont entre autres : la prédation, les intempéries (le froid, la pluie...), les pathologies diverses (la peste surtout), les intoxications, les insuffisances qualitative alimentaires et l'absence des abris.

Production

L'aviculture traditionnelle a produit en 2005 au Togo environs 12 206,51 tonnes de viande, ce qui représente 30% de la production nationale. L'effectif total en cette même année était estimé à 13 414 000 têtes. La production des œufs en 2005 est estimée à 2459,3 tonnes. La production en 2009 est estimée à 21 292 tonnes et l'effectif à 18 250 000 têtes de volailles.

Circuit de distribution

La commercialisation des volailles locales (poules, coqs, pintades, canards...) est surtout le domaine des femmes. Certains hommes se lancent dans cette activité surtout dans le commerce des pintades venant du nord du pays. Cette commercialisation se fait dans les différents marchés de la capitale Lomé et ceux de l'intérieur. Les volailles locales sont vendues directement sur pieds. Les commerçants quelques heures avant les marchés (24 heures) vont dans les villages pour s'approvisionner dans les fermes. Certains producteurs apportent eux-mêmes les animaux directement aux revendeuses sur place dans les marchés.

Les prix :

Coq = 1 482 à 1 544 FCFA (2005)

1 500 à 3 000 FCFA (2009)

Pintade vivante : 1 641 à 1 934 FCFA (2005)

2 000 à 2 500 FCFA (2009)

Il faut noter que ces prix connaissent des hausses en périodes de fête surtout les fêtes de fin d'année.

L'élevage traditionnel ne fait pas l'objet d'un commerce import-export au Togo.

Au niveau transfrontalier, on peut observer quelques fois la circulation de volailles locales entre marchés des villages frontaliers Togo-Bénin, Togo-Burkina Faso, Togo-Ghana.

2) L'aviculture moderne

Elle est essentiellement dominée par l'exploitation des poules de races importées et se développe en milieux urbains et semi-urbains. C'est le type de production intensive. Bien qu'utilisant les techniques de production moderne, l'aviculture moderne togolaise reste toujours de l'exploitation familiale avec des effectifs très faibles qui varient entre 500 et 30 000 volailles. Elle est dominée par des installations de dimensions artisanales et caractérisées essentiellement par le mode d'élevage au sol. On y trouve quelques rares fermes de types modernes par l'installation des élevages en batterie.

L'aviculture togolaise moderne est dominée par l'élevage des pondeuses pour la production des œufs de table et l'élevage des poulets de chair et de coquelets.

Les fermes d'exploitation d'œufs de consommation représentent environ 95% des établissements avicoles actuels. Un peu plus nombreux dans les années 90 les fermes de production de poulets de chair ont pratiquement disparu sous l'effet du phénomène du dumping. La production locale de poulet est fortement concurrencée par les importations des poulets congelés venant de l'Europe, les importations de ces denrées étant toujours en vigueur au Togo. Certaines exploitations produisent des coquelets pour le marché local à l'occasion des diverses fêtes (fin d'année, 1^{er} mai...) et à titre de reproducteurs pour l'aviculture traditionnelle améliorée.

Le diagnostic des fermes avicoles modernes révèle que la Région maritime (Sud) a la plus forte concentration des fermes du pays avec 78,38% des unités où la préfecture du Golfe en constitue le pôle de développement avec 65,52% des unités de la région et 51,35% de celles du pays. Cette région compte en outre 83,41% des 87.552 m² de surfaces totales bâties dont près de 92% sont affectées aux poudeuses, soit un potentiel de production de près de 402.740 poudeuses.

2.1 Les acteurs de l'aviculture moderne

La filière avicole togolaise est constituée de plusieurs types d'acteurs professionnels. Le personnel des exploitations compte environ 1000 actifs permanents constitués de directeurs, des chefs d'exploitation et des volaillers. Sur 259 propriétaires de fermes recensés en 2007, seuls 19 d'entre eux sont des femmes, soit un taux de 7,3% contre 87,7% d'hommes. Les principaux acteurs de la filière se présentent comme suit :

a) Les producteurs de volailles

Ils sont au cœur de la filière. Ils assurent la production des œufs de consommation et de poulets.

Maillon essentiel de la filière, les producteurs avicoles du secteur moderne sont concentrés dans la région Maritime (Sud Togo) à cause du climat plus favorable à cette activité et se distinguent en trois catégories :

- Les gros producteurs avec des effectifs de plus de 5000 poudeuses, sont dans la proportion de 4,6% et détiennent 24,8% des effectifs du cheptel total moderne.
- Les moyens producteurs représentent 41,5% des fermes et détiennent 58,3% du cheptel total avec des effectifs de 1000 à moins de 5000.
- Les petits producteurs avec moins de 1000 poudeuses sont dans la proportion de 53,9% et détiennent 17% des effectifs.
- A ce jour de 260 à 300 fermes modernes et semi-modernes sont installés au Togo avec un taux de concentration d'environ 80% dans la région Maritime (sud du Togo).

b) Les producteurs et importateurs de poussins d'un jour

- les accoueurs

La production nationale de poussins est en dents de scie en raison de son caractère intermittent. En effet, seuls deux petits couvoirs sont en activité actuellement dans le pays dont celui de l'Université de Lomé avec une capacité moyenne de 20 000 poussins / mois. Les œufs à couvrir sont importés. Il n'y a pas un seul élevage de reproducteurs.

- Les importateurs de poussins

Par faute de couvoirs capables de satisfaire les besoins des aviculteurs, certains acteurs détiennent le monopole du commerce des poussins qu'ils importent soit dans la sous-région (Ghana, Cote d'ivoire, Nigeria) soit de l'Europe (Belgique, France, Hollande...).

En moyenne près de 500 000 poussins d'un jour sont importés par an.

c) Les fabricants d'aliment, importateurs et distributeurs d'ingrédients

Le Togo ne disposant pas d'une seule usine d'aliment de bétail, la fabrication d'aliment est assuré par des unités privées de fabrique d'aliment. 50 unités de fabrique d'aliments détiennent le monopole dans ce domaine. Les provendiers sont au nombre de 18 et sont concentrés dans la région maritime surtout à Lomé.

d) Les vétérinaires privés et importateurs de matériels agricoles

Au nombre d'une cinquantaine, les vétérinaires privés sont les fournisseurs et distributeurs de conseils et de produits de santé animale. Ils jouissent d'un monopole sur la vente des médicaments vétérinaires. Il n'est pas rare que ces professionnels de la santé animale vendent aussi des équipements. On n'y trouve également quelques acteurs professionnels spécialisés dans la distribution de divers équipements d'exploitation (broyeurs, incubateurs, lunettes, trémies...).

e) Les commerçants des produits aviaires

Le commerce des œufs et de volailles du secteur moderne est l'apanage des femmes qui se distinguent en deux types d'opératrices se partageant le marché. Les grossistes et les intermédiaires (détaillants).

2.2 Les productions

En 2005 la production nationale de viande de volailles provenant essentiellement des poules pondeuses reformées (la production de poulet de chair étant en dérive) est évalué à 393,21 tonnes représentant donc 1% de la production nationale de viande et abats tout élevage confondu soit 3% de la production avicole totale nationale.

La production nationale d'œufs équivalent viande est de 2 919 tonnes. L'effectif total de volailles commerciales (poulet de chair= 29 451 ; coquelets= 55 054 ; poules pondeuses = 225850 et 168200 poulettes) est évalué à 478 555.

Un examen de la structure de l'apport de l'aviculture commerciale montre que la production de poulet de chair recule de manière inquiétante, soulevant ainsi beaucoup d'interrogations. Alors qu'elle a été en 1991 de 342 tonnes sur les 551 tonnes de viande fournie par l'aviculture moderne, soit les 60%, la contribution en 2005 du poulet de chair n'est que de 41,35 tonnes sur un total de 393,21 tonnes de viandes en provenance de ce secteur, soit seulement 10,57%.

2.3 Circuit de distribution

Le marché des produits avicoles est essentiellement local. Le Togo étant déficitaire en produits carnés, les productions de viandes sont nettement inférieures à la demande et aux besoins des populations et ne font pas l'objet d'un commerce à l'extérieur même vers les autres pays voisins immédiats.

➤ Circuit

Le commerce des produits de volailles (œufs, poulets, poules reformées...) du secteur moderne est surtout le domaine des femmes. Deux types d'opératrices se partagent le marché : les grossistes et les intermédiaires. Elles vont chercher les produits dans les fermes. Mais il n'est pas aussi rare de voir quelques éleveurs débarquer les marchandises surtout les volailles dans les marchés. Les produits sont vendus dans les marchés de la capitale Lomé et ceux des grandes villes de l'intérieur.

➤ Présentation

Les œufs sont souvent vendus calibrés ou non par plateaux de 30. Dans la majorité des cas, les détaillants procèdent à un reconditionnement de 1 à 3 œufs beaucoup plus accessible à la bourse des ménages moyens.

Pour les coquelets et les poules reformées, ils sont vendus directement sur pied aux bars, restaurant et aux ménages. Les quelques rares producteurs de poulets de chair, parfois sur la demande des clients procèdent à l'abattage artisanal. Le seul grand battoir d'une capacité de 350 tonnes de poulets par an de la Société Agricole Togolaise Arabe Libyenne (SATAL) a fermé ses portes depuis près de 15 ans.

➤ Les prix

Pour les œufs

2001 -2005 : Prix moyens d'un œufs = 60F et le plateau (30) se vendait à 1 800F.

Pendant les périodes de la grippe aviaire, ces prix ont baissé. L'œuf de calibre moyen est vendu à moins de 40F.

2008 – 2009. Le prix moyen d'un œuf se situe entre 65 à 70F soit 1950F à 2100F le plateau de 30 œufs.

Poulets et viandes de poulet.

2008 – 2009

Poules reformés : 2000 F / unité

Coquelets : 2500 à 3000F/ unité

Poulet abattu : 1800F / kg

2.4 La demande

➤ Besoins en œufs de consommation

2005 : environs 1114,7 tonnes

2008 : 50 364 000 œufs soit 2770,02 tonnes

2009 : 57 310 000 œufs soit 3152,05 tonnes (sur la base de 55g/œuf)

➤ Besoins en viande et abats (toutes espèces)

2005 : 10613 tonnes avec près de 50% pour la capitale de Lomé.

2008 : 47 566 tonnes

2009 : 52 012 tonnes.

3) Les importations des viandes foraines

Très déficitaire en produits de protéines animales et en absence d'une politique viable de développement de l'élevage, le Togo depuis près de 35 ans continue par importer des produits de viandes pour combler son déficit malgré le danger que cela comporte sur les initiatives locales. Le niveau actuel des importations est estimé à 10000 tonnes par an. Sur un volume cumulé de 65117 tonnes de viandes et abats importés, 63136 tonnes proviennent des volailles, soit 97% pour ces dix dernières années.

4) **Les principaux problèmes de l'aviculture togolaise et les différentes solutions.**

4.1) Au niveau traditionnel

→ Contraintes

De nombreuses contraintes limitent fortement l'expansion de cet élevage. Il s'agit essentiellement des contraintes pathologiques (maladie de Newcastle, de variole aviaire, parasitoses diverses...). Les paysans n'ont pas souvent accès aux services de santé vétérinaire. Il ya aussi des difficultés de valorisation de la production et de performance technique.

→ Solutions

Formation des paysans en nouvelles techniques améliorées

Formation et appui pour la mise en place des poulaillers traditionnels améliorés

Formation des auxiliaires villageois d'élevages

Mise à la portée des éleveurs et des auxiliaires formés des produits vétérinaires de premières nécessités

Organisation des campagnes de vaccination contre les grandes maladies

Organisation de la filière (organisation des producteurs, organisation de la commercialisation des produits, crédits...).

4.2) Au niveau de l'aviculture moderne

→ Contraintes

❖ Financement : difficultés d'accès aux crédits.

Par manque de crédits spécialisés, les producteurs trouvent difficilement les fonds nécessaires pour s'installer à leur compte. L'obtention de ces crédits devient difficile à cause du manque de banque agricole spécialisée à l'instar de la Caisse Nationale de Crédits Agricoles (CNCA) fermé depuis 1989. Les banques ordinaires n'arrivent pas à satisfaire les besoins financiers des producteurs, les conditions de prêts étant trop classiques. L'aviculture est considérée également par les banques comme un secteur à risque, la grippe en est pour quelque chose. Obligés d'aller vers les systèmes de financement décentralisés tels que les Coopératives d'Épargnes et de Crédits (COOPEC) et les mutuelles qui pratiquent des taux d'Intérêt très élevés (18%), beaucoup d'aviculteurs ne pouvant pas s'en sortir ferment leur exploitation. Ainsi, le financement de l'aviculture commerciale est essentiellement sur fonds propres : en effet, environ 51% des aviculteurs ont réalisé leurs investissements et financent leurs fonds de roulement de cette manière.

❖ Approvisionnement en intrants

Le Togo ne dispose pas aujourd'hui d'un seul couvoir consistant pouvant satisfaire les besoins des éleveurs en poussins d'un jour. Tout est importé presque. Le coût de revient du poussin devient excessif environ 1000 FCFA pour le poussin d'Europe et 700 FCFA pour celui du Ghana, ce qui augmente les coûts de production et rend incompétitifs les produits sur le marché.

Aussi le problème d'approvisionnement en maïs devient t-il un casse-tête pour les aviculteurs. Le maïs représente 50 à 60% dans les formulations alimentaires des volailles et reste en même temps la base de l'alimentation des populations, ce qui crée une concurrence surtout pendant les périodes soudures. Le prix du maïs est très fluctuant et peut passer du simple au double voire plus au cours d'une même année. Ce prix a atteint à 600FCFA/kg et 700 à 800 FCFA en 2008 (phénomène de la vie chère).

❖ Taxes élevées sur les importations d'intrants

Les intrants avicoles importés tels que les concentrés (CMV), la farine de poissons, les tourteaux d'arachide, les poussins d'un jour, les matériels et équipements dont les taxes douanières ne subissent aucune réduction directe reviennent excessivement chers aux producteurs. Au total les importations d'intrants avicoles subissent un taux cumulé de 29% pour les opérateurs régulièrement installés et 33 à 34% pour les informels.

❖ La commercialisation des produits : la concurrence déloyale des importations

Les coûts de production étant très élevés les producteurs n'arrivent pas à vendre leurs produits sur le marché. Pire, ils sont fortement concurrencés par les produits aviaires importés tels que les poulets congelés venant de l'Europe.

Ces importations très timides au départ ont atteint aujourd'hui un niveau inquiétant avec une moyenne de 9000 tonnes à 10 000 tonnes de viande de poulet par an. La production de poulets s'en est donc très affectée plongeant ainsi les producteurs dans un avenir sombre. Les importations qualifiées de massives dont les produits sont souvent de qualité douteuse sont la cause d'une certaine concurrence déloyale des produits locaux. La décision de l'Etat en septembre 1989 interdisant l'importation des viandes congelées qui avait d'ailleurs relancé la production locale de poulet de chair n'avait duré que trois ans.

Sur le plan économique, le Togo a connu comme perte de devises de 12 milliards de FCFA entre 2002 et 2005 pour importer ces abats et sous-produits venant de l'Europe. La mise en veilleuse du secteur avicole à cause des importations massives constitue un véritable problème pour les producteurs de céréales, le maïs surtout très utilisé en alimentation des volailles. Ces importations constituent donc une catastrophe pour les producteurs de volailles et pour les producteurs de maïs.

❖ Problèmes d'ordre technique

Le minimum de connaissances techniques que requiert l'activité avicole pour en tirer meilleurs profits fait défaut chez bons nombres de professionnels. La plupart de ces professionnels au départ, issus d'autres couches socio - professionnelles commencent l'activité sans aucune formation de base. Les jeunes quant eux, diplômés en d'autres spécialités (comptables, économistes, sociologues, enseignants....) sans emploi ont aussi choisi faire cette activité pour lutter contre le chômage et ainsi améliorer leurs conditions de vie sans préalablement avoir reçu pour la plupart de formation technique adéquate dans la matière.

En matière de formation professionnelle, près de la moitié des propriétaires (43,2%) n'ont jamais bénéficié d'une quelconque formation professionnelle en aviculture. Malgré une instruction de base acceptable leur permettant d'assimiler les techniques qui leur sont

indispensables dans l'exercice de leur métier, seuls 38,2% des Chefs d'exploitation et 23,6% des volaillers ont pu bénéficier d'une formation sur le tas relative à l'aviculture en général.

❖ La grippe aviaire

Apparue au Togo par deux fois successives en juin 2007 et en septembre 2008, la grippe aviaire est une véritable menace de la filière avicole togolaise. Le non respect des mesures de biosécurité dans les fermes et l'absence des normes réglementant les activités avicoles seraient les principales causes de l'apparition et de la propagation rapide de la maladie. Selon une étude socio-économique commanditée par le PNUD et l'Etat togolais (mars 2009), les pertes occasionnées par la maladie sur la filière sont estimées à plus de 40 milliards de FCFA.

Résumé des contraintes majeures de la filière avicole togolaise

- L'insuffisance de la formation technico-économique des exploitants
 - Absence de normes réglementant la filière
 - Une fiscalité inadaptée à la filière : les taxes sur les importations des intrants et équipements trop élevées
 - Concurrence déloyale des produits avicoles venant de l'Europe : le dumping
 - Absence de crédits adaptés
 - Manque de couvoirs consistant pour couvrir les besoins en poussins d'un jour
 - Faible organisation du marché avicole togolais
 - La menace de la grippe aviaire
- A tout cela il faut noter le manque d'une politique de la part de l'Etat pour le développement de la filière.

Solutions

Face à tous ces problèmes qui minent la filière avicole togolaise l'Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT) se mobilise dans le cadre de ses activités de plaidoyer et lobbying auprès des décideurs en occurrence l'Etat pour formuler des propositions pour une meilleure prise en compte des besoins de la filière. Ses différentes propositions se présentent en ces points suivants :

- Renforcer la capacité des acteurs de la filière dans la pratique de la biosécurité pour une lutte efficace contre la grippe aviaire
- Promouvoir l'installation de grands couvoirs capables de couvrir les besoins nationaux en poussin d'un jour.
- Réhabilitation de certains centres de formation de l'Etat en état de délabrement
- Réduction des taxes sur les importations des intrants avicoles
- Mettre en place un fond de garantie pour faciliter l'accès aux crédits et à des conditions adaptées
- Accorder plus de subventions et d'appuis à la production avicole.
- Réguler les importations de découpes de volailles en soutenant la production intérieure.
- Appuyer la faîtière existante, l'ANPAT pour l'organisation de la filière
- Mettre en place des normes pour la réglementation de la filière.

